

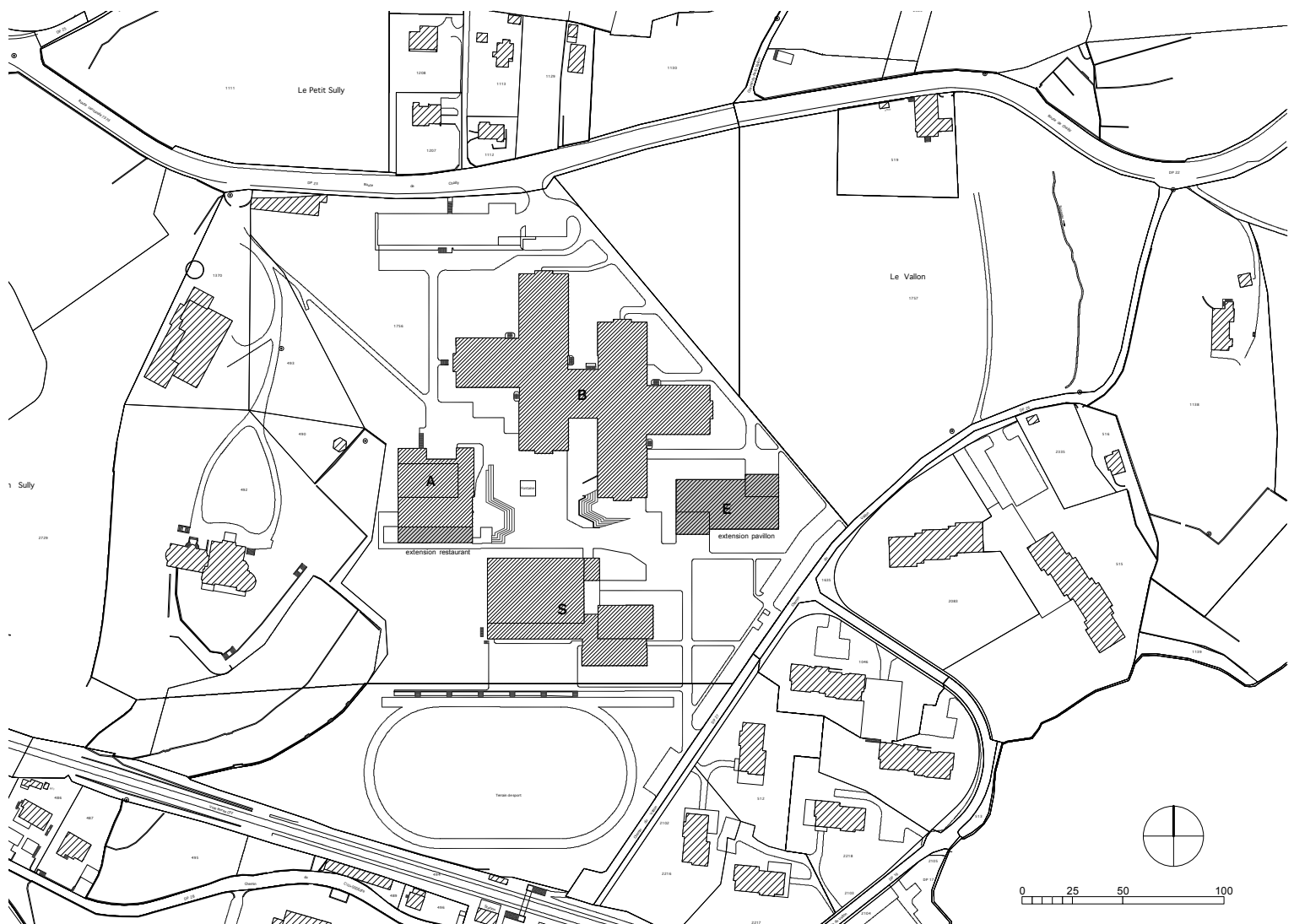
extension du Gymnase de Burier

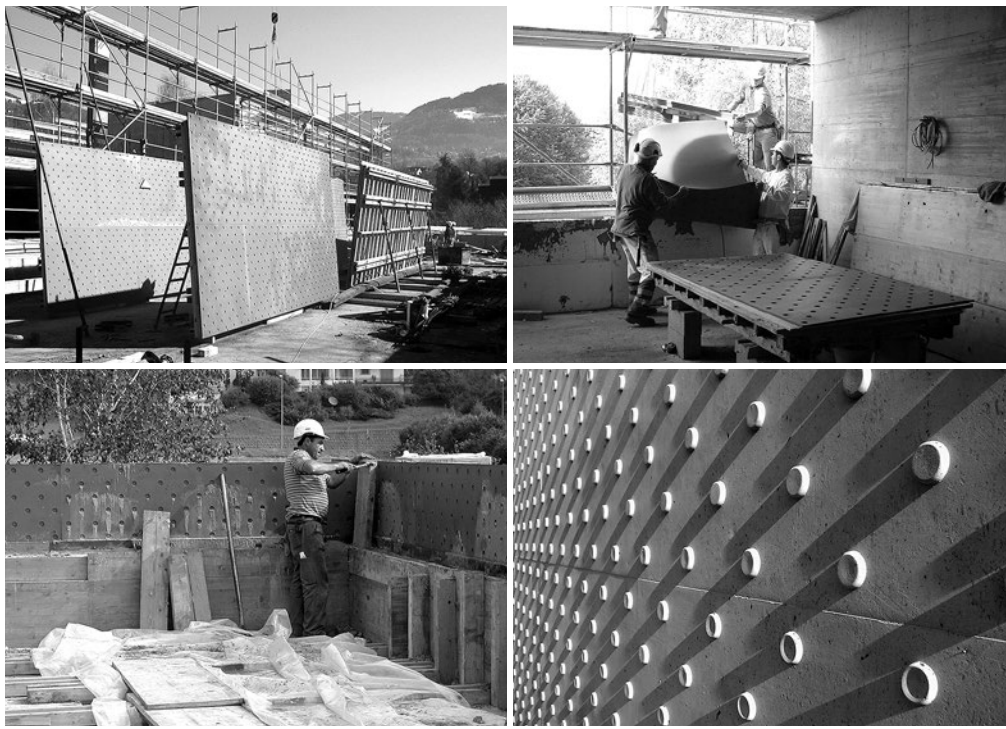
Burier-Dessus – La Tour-de-Peilz





B bâtiment principal
A aula
S salle omnisport
E engone





texture de façade

Un agrandissement plus modeste que prévu.

THÉO MÉTRAILLER – CHEF DE PROJET – ARCHITECTE AU SIPAL

Conçu dans le milieu des années 70 et mis en service en 1977, le gymnase de Burier accueillait dans ses premières années environ 700 élèves et plus de 1'000 lors de la rentrée scolaire de 2001.

Pour répondre à un besoin toujours croissant de salles d'enseignement dans le canton, un crédit d'étude de CHF 4'830'000.– est accordé au Conseil d'Etat en juin 2003 pour l'agrandissement du gymnase de Burier et du centre d'enseignement professionnel de Vevey, à placer sur le terrain sis à l'est du gymnase.

Pour diverses raisons, ce projet qui aurait fait passer le nombre d'élèves bien au-delà de l'optimum sera bloqué par le moratoire du Conseil d'Etat sur les constructions et abandonné quelques années plus tard.

Préalablement à cette demande, le Conseil d'Etat avait accordé en octobre 2002 un crédit d'étude de CHF 390'000.– pour financer les études d'une première phase dite urgente de travaux devant aboutir à la création de nouvelles salles pour faire face à la rentrée scolaire de 2004 et 2005.

Un concours d'architecture est lancé en novembre 2002 avec pour objectif de transformer et agrandir le pavillon, réservé jusqu'en 2000 à l'école normale et à ses classes d'application, en vue d'y créer 14 salles standards, une salle de musique et divers locaux d'enseignement et annexes.

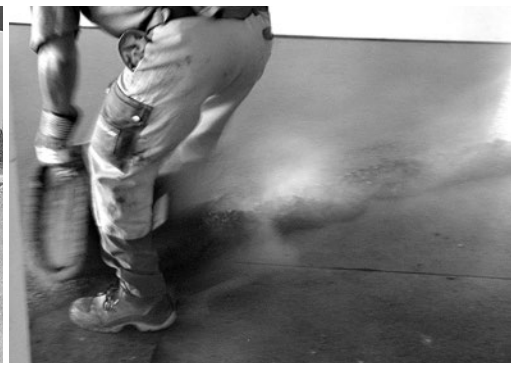
Trente cinq projets sont rendus dans les délais et sept sont primés lors du jugement qui a lieu le 3 mars 2003.

Le jury retient à l'unanimité le projet « ENOGONE » auquel est attribué le 1er rang avec mention.

« Le projet propose un volume simple dans une nouvelle enveloppe qui rassemble l'extension, la surélévation et le pavillon existant dans une nouvelle unité. Par son matériau et sa mise en œuvre, le béton préfabriqué, et par sa fenestration en bandeau, cette enveloppe s'apparente aux façades des bâtiments de l'école existante. Ainsi, dans sa forme générale et sa matérialité, le projet respecte le caractère de celle-ci en l'interprétant, pour former un nouveau tout unitaire. Cette démarche permet d'apporter au projet des qualités qui vont au delà d'une simple répétition de ce qui est là. »

Tels sont les mots utilisés par le jury lors du jugement pour qualifier le projet lauréat.

Un crédit d'ouvrage de CHF 17'900'000.– est accordé par le Grand Conseil en décembre 2003 pour en financer la réalisation ainsi que celle de plusieurs autres interventions rendues nécessaires par l'accroissement du nombre d'élèves.



terrazzo-asphalte

Les travaux relatifs à la réalisation d'« ENOGONE » débutent en août 2004 et se terminent à la rentrée scolaire 2006.

Six salles de classes ont été aménagées préalablement dans des pavillons montés « provisoirement » dans la cour pour permettre le déroulement du chantier en une étape.

La salle des maîtres et la cafétéria sont agrandies durant l'année 2004 en occupant une partie du péristyle d'entrée.

Situé dans le bâtiment de l'aula, mis en service en 1978, le restaurant est également confronté à la problématique de l'augmentation importante du nombre d'élèves.

Un équipement en partie obsolète, la surface de la salle à manger devenue trop exiguë et une distribution ne fonctionnant plus correctement, voilà les défauts majeurs à corriger.

Dans le but d'offrir la meilleure solution possible à ces problèmes, une procédure sélective sous forme de mandat d'études parallèles, est organisée en avril 2005. Trois projets sont soumis au collège d'experts qui procède au jugement le 16 juin 2005 et retient le projet d'Atelier nord-sud / Quartal pour l'exécution.

Les travaux, extension vers le sud et restructurations intérieures, débutent en janvier 2006 et se terminent en août de la même année.

Tout en résolvant les problèmes de fonctionnement et d'espace du restaurant et en respectant les bâtiments du site et leurs rapports réciproques cette réalisation a su prendre en compte l'esprit existant des aménagements extérieurs en proposant le parcours dit des rosiers. La bande arborisée supprimée par l'agrandissement a été remplacée par une roseraie verticale qui crée une protection solaire de la façade sud.

L'opération générale se termine, à la pleine satisfaction des utilisateurs et du maître de l'ouvrage, par l'aménagement des salles de sciences, physique et biologie, durant l'année 2007, au niveau 1 des ailes sud et est du bâtiment principal.

La concrétisation des différents projets s'est révélée largement à la hauteur des attentes et des « promesses » entrevues lors des jugements du concours et du mandat d'études parallèles.

Le gymnase peut désormais fonctionner correctement avec un effectif d'environ 1'500 élèves, considéré comme un maximum pour un tel établissement.



éclairages zénithaux

Un site préservé pour une école en mutation ...

GILBERT MAILLARD – DOYEN AU GYMNASSE DE BURIER

Lors de sa première rentrée scolaire en août 1977, le Centre d'Enseignement Secondaire Supérieur de l'Est Vaudois (CESSEV) comptait environ 700 élèves. Conçus pour accueillir quelque 800 élèves, les locaux peinent à répondre à la croissance démographique des deux décennies qui vont suivre : plus de 1'000 élèves se présentaient en effet à la rentrée 2001.

Plusieurs options sont alors étudiées pour tenter de répondre aux nouveaux besoins de la formation professionnelle et gymnasiale sur l'Est du canton, et c'est finalement un projet d'extension spécifique au gymnase qui est retenu.

Trois étapes d'extension et de réaffectation sont planifiées, portant sur des salles de classe, des salles spéciales (sciences) ainsi que la surface et les infrastructures du restaurant, de la cafétéria et de la salle des maîtres. Les travaux effectués sur deux ans permettent d'accueillir plusieurs centaines d'élèves supplémentaires dès 2006 (1'400 élèves et 62 classes).

A la rentrée 2012, le gymnase de Burier (sa dénomination officielle a changé en 2003) compte plus de 1'500 élèves et 72 classes, à raison d'un tiers en École de culture générale et de commerce et deux tiers en École de Maturité. Les élèves fréquentant le gymnase visent à acquérir les méthodes et outils de travail ainsi qu'une solide culture générale donnant accès à une formation supérieure. Les élèves issus de l'École de Maturité se destinent le plus souvent aux études universitaires, alors que les élèves de l'École de culture générale et de commerce s'orientent avant tout dans des formations en hautes écoles touchant à l'enseignement, à la santé, au social, à l'économie et au commerce.

Les choix architecturaux et les aménagements réalisés entre 2004 et 2007 ont permis d'offrir des espaces plus généreux et adaptés aux pratiques nouvelles d'un enseignement en mutation, tout en favorisant les échanges et la cohabitation entre les élèves des deux écoles. Enfin, de par les options retenues, les spécificités du site ont été préservées ; le gymnase de Burier a ainsi garanti le maintien de conditions de travail optimales pour les volées à venir.



l'ancien et le nouveau

Discours d'inauguration.

ATELIER NORD-SUD – LAURENT FESSELET – ARCHITECTE

Cette photo présente les deux bâtiments, l'ancien et le nouveau et réunit les trente ans du gymnase et l'inauguration de Enogone, mais elle explique aussi notre démarche dans la conception et la réalisation de Enogone.

Si pour beaucoup, l'inauguration marque un commencement, pour l'ensemble des mandataires, des ouvriers et nous-même, elle marque la fin d'une aventure et nous aimerions revenir sur l'histoire de ces quatre ans et demi écoulés.

Tout a commencé, en janvier 2003, par le concours pour l'extension du bâtiment d'application. Nous essayons de choisir les concours en fonction du thème proposé, qui doit nous motiver et surtout, en fonction de la composition du jury. Celle-ci clarifie souvent beaucoup les intentions du maître d'ouvrage. Les architectes représentés et la présence d'utilisateurs du bâtiment existant nous semblaient garantir un jugement objectif et de qualité.

Un troisième critère, affectif, me liait au projet : j'ai étudié au gymnase de Burier, au CESSEV, et je gardais le souvenir d'un bâtiment généreux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. J'avais un vague souvenir de l'architecture, mais je me souvenais de l'atmosphère générale, en particulier des cours d'histoire de l'art donnés par M. Curchod dans les halls du bâtiment. Je me souvenais aussi de ces espaces intérieurs aménagés avec quelques fauteuils, ces petits salons où nous aimions nous arrêter pour discuter et du bruit feutré de nos pas sur les tapis qui créaient une atmosphère douce et paisible. Pour vous dire la vérité, je me souvenais plus des couloirs que des salles de classe.

Ce concours était donc l'occasion de confronter ces souvenirs à une pratique professionnelle que nous voulions sensible à l'atmosphère d'un lieu.

En février 2003, nous apprenions que le jury avait retenu notre projet. Dès le début notre volonté était d'intégrer le bâtiment dans son contexte, sans vouloir le faire disparaître par mimétisme. Le bâtiment existant, construit par M. Bernard Vouga, à la fin des années septante, est ancré dans l'époque de sa construction. Le système constructif, les façades, la préfabrication de certains éléments, les couleurs, tout est précis et constitue, avant les diverses transformations, un ensemble homogène.

Nous avons cherché à comprendre ce bâtiment, nous l'avons regardé et écouté, intimement convaincus que l'architecture doit s'appréhender par tous les sens. Un bâtiment se voit, il émet des sons, il a une odeur, il se touche. Nous aimons réfléchir à la qualité sensorielle de l'architecture. À l'heure du virtuel, l'architecture se doit d'être le réceptacle de nos émotions, elle en transmet aussi.

Mais quelle émotion doit transmettre une école ? À nos yeux, elle doit avoir une présence, rassurante et forte, et en même temps laisser suffisamment de place à l'expression, elle doit offrir des lieux d'apprentissage et des lieux de réflexion. Lors de l'inauguration du bâtiment, il y a trente ans, M. Bally alors directeur, en parlait comme d'un instrument de culture et un lieu de rencontre du plus grand nombre.

En construisant Enogone, nous avons voulu mettre en œuvre l'image que nous avons d'une école d'aujourd'hui tout en reprenant certains éléments de l'existant. Ces éléments, nous les avons réinterprétés, confrontés à la réalité culturelle, constructive et économique de ce jour.

Les façades préfabriquées en béton lavé sont devenues des façades coulées sur place. Nous avons recherché la même teinte, mais avons ajouté des centaines de pastilles qui symbolisent



M. Criado et M. Pinto

le béton lavé et réagissent à la lumière. Les fenêtres, par leur construction s'inspirent de l'ancien, mais par leur dimension, elles permettent un plus grand apport de lumière.

Afin de marquer les deux entrées du bâtiment, nous avons reproduit les porte-à-faux du bâtiment existant, ces avancées que que l'on retrouve sur les façades existantes.

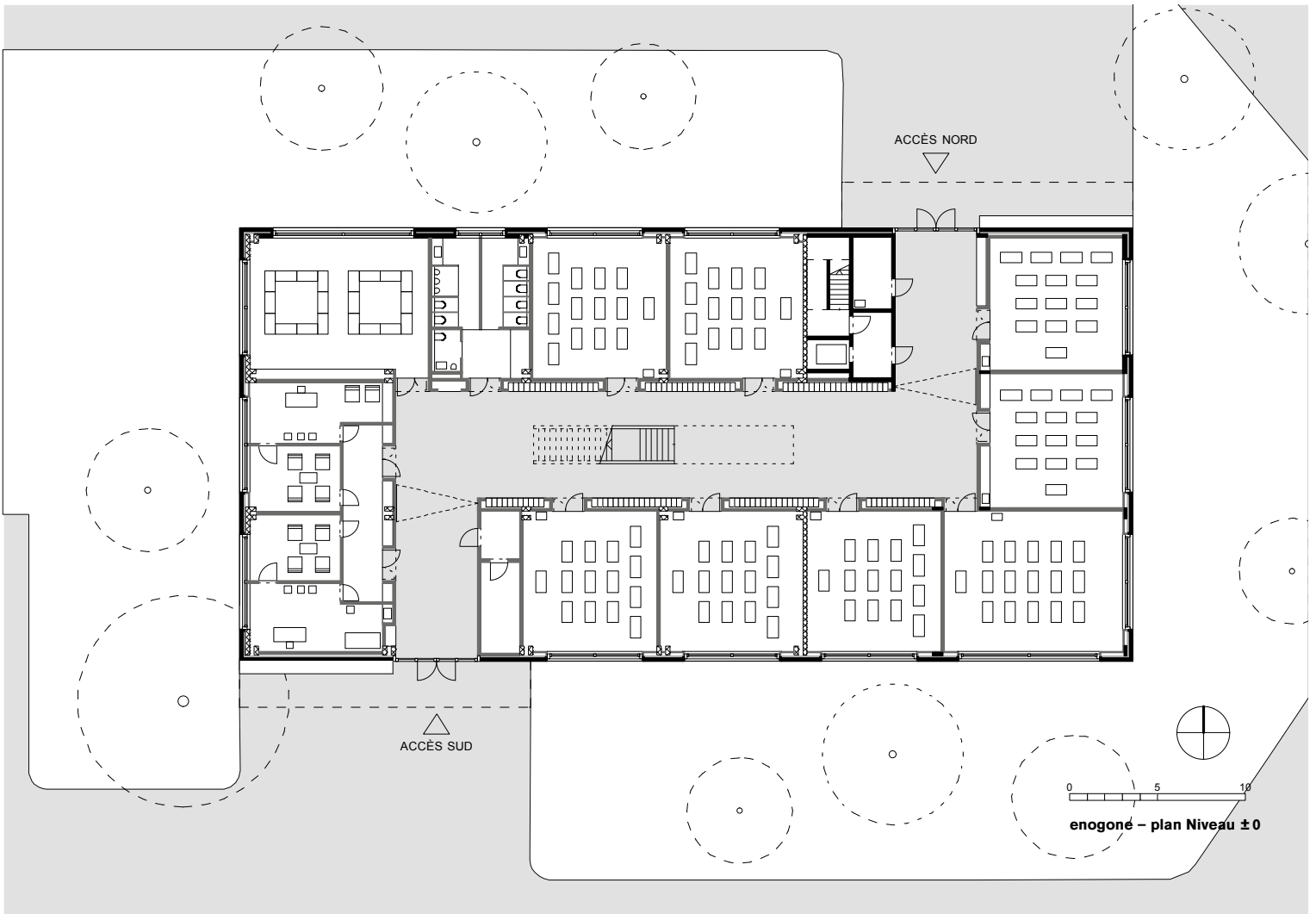
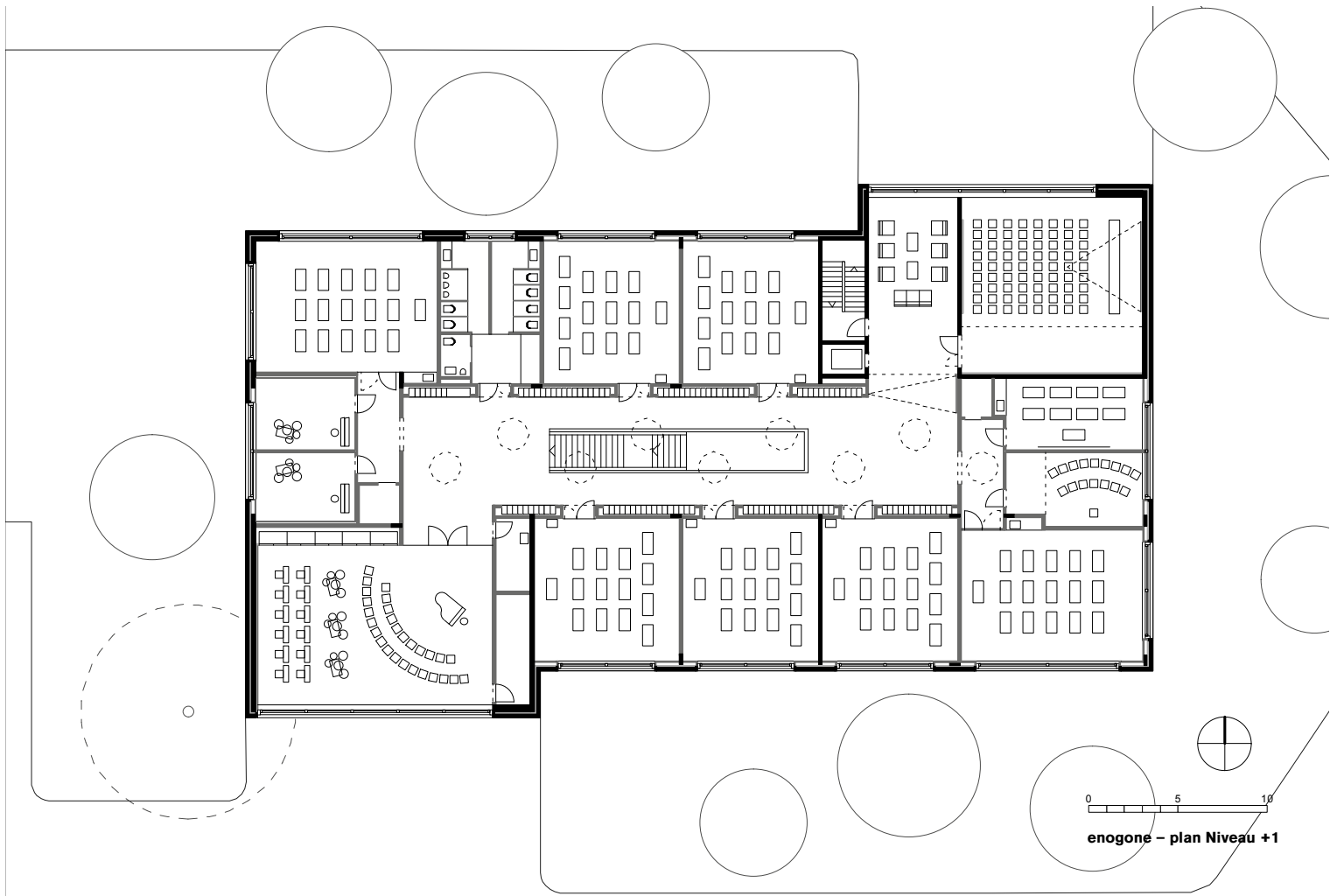
À l'intérieur, les éclairages zénithaux déjà présents dans l'existant sont devenus plus grands et circulaires. Nous avons repris par petites touches certaines couleurs intérieures. Nous avons utilisé également le même type de sol pour retrouver le même bruit feutré des pas.

Mais nous voulions recréer un petit salon, ainsi qu'offrir la possibilité d'afficher et d'exposer des travaux d'étudiants ou une partie de la collection d'art du gymnase. Notre intention était de porter une attention particulière à ces lieux hors des classes, afin que les couloirs soient aussi des lieux de rencontres où l'on peut s'attarder un instant, s'asseoir au sol ou sur un fauteuil pour discuter, regarder ou écouter de la musique et s'appropriier l'espace, d'où le choix des parois blanches prêtes à recevoir des expositions.

La fin d'un chantier est l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des ouvriers qui y ont œuvré. Sans me souvenir de la bonne centaine de personnes qui sont intervenues, j'aimerais en présenter deux: M. Pinto, à gauche de la photo, était responsable des coffrages et de l'alignement de toutes les petites pastilles et M. Criado à droite s'occupait de la cosmétique et des petites retouches. Travailler avec eux fut un réel plaisir et en les observant j'ai appris énormément. Je me souviens encore de leur émotion lorsque nous avons commencé à découvrir le jeu de la lumière sur les pastilles. Je les en remercie du fond du cœur et avec eux l'ensemble des personnes qui ont travaillé à ce projet.

Ce projet a eu des parrains, sans lesquels il ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Je profite donc de l'occasion pour remercier au nom de notre bureau M. Philippe Gueissaz, architecte et membre du jury, M. Michlig et Defago du bureau Quartal, Mme Schwaab, directrice et M. Maillard, doyen qui par leur regard critique et leur confiance ont su nous aider à porter ce projet et MM. Métrailler et Cattin, architectes du Sipal, qui ont suivi, souvent poussé, peu de fois retenu le projet. J'ai parfois eu l'impression qu'ils connaissaient mieux que nous ce que tentait d'accomplir le projet.

J'aimerais terminer par une question, celle que nous posait M. Cattin avant chaque choix important. Il regardait calmement ce que l'on proposait puis demandait: « et dans 10 ans, dans 20 ans, comment cela aura-t-il vieilli? » Cette question nous renvoyait chaque fois à l'essentiel.

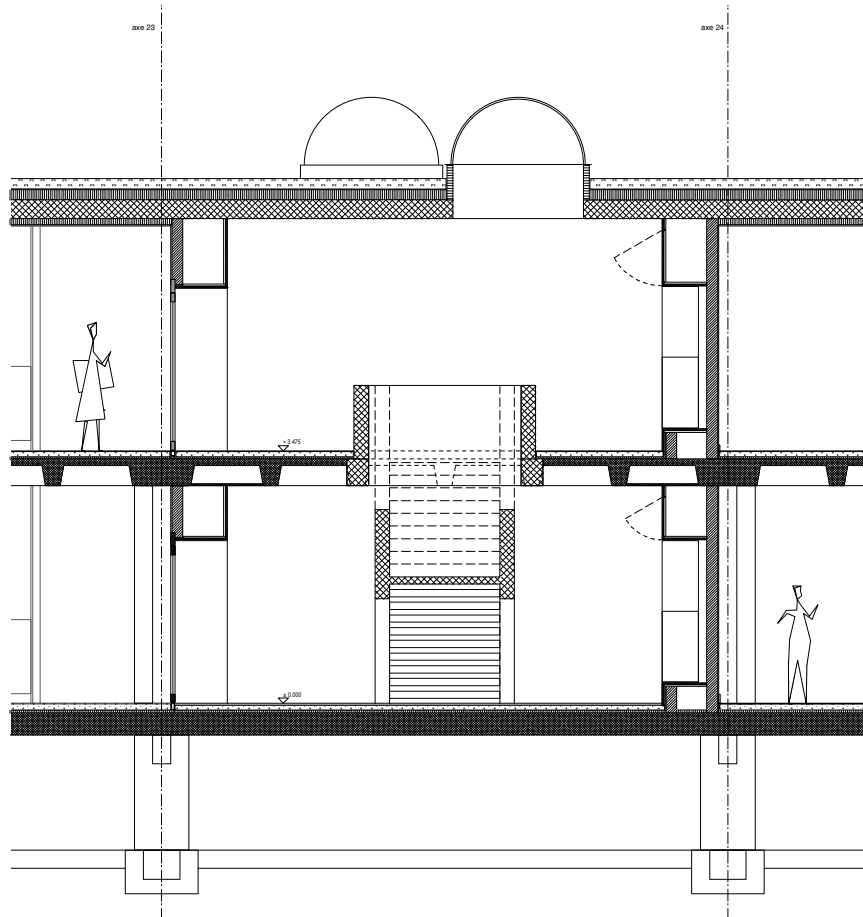




enogone – façade Sud

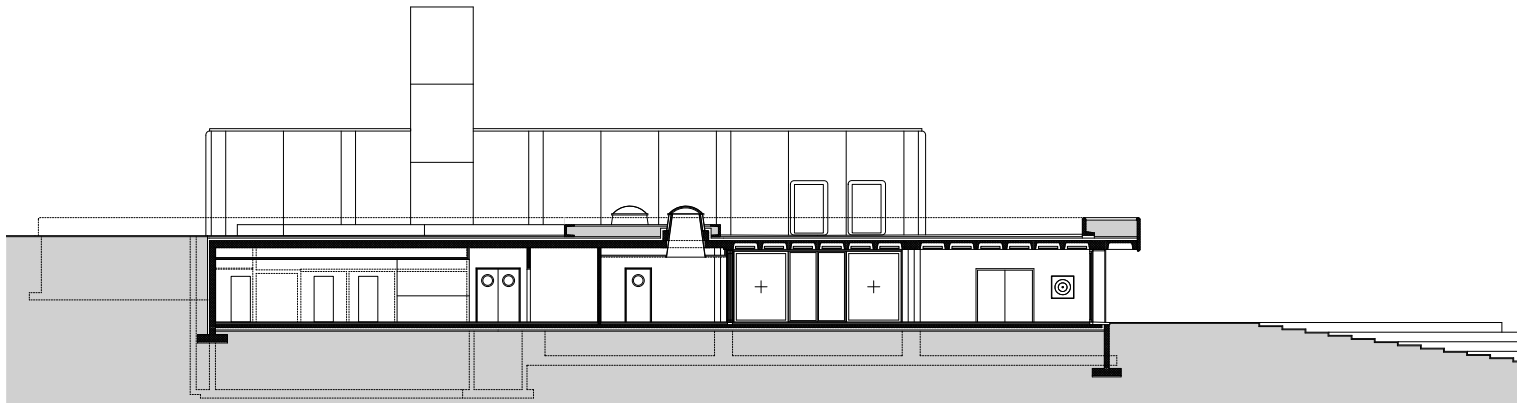


enogone – façade Nord

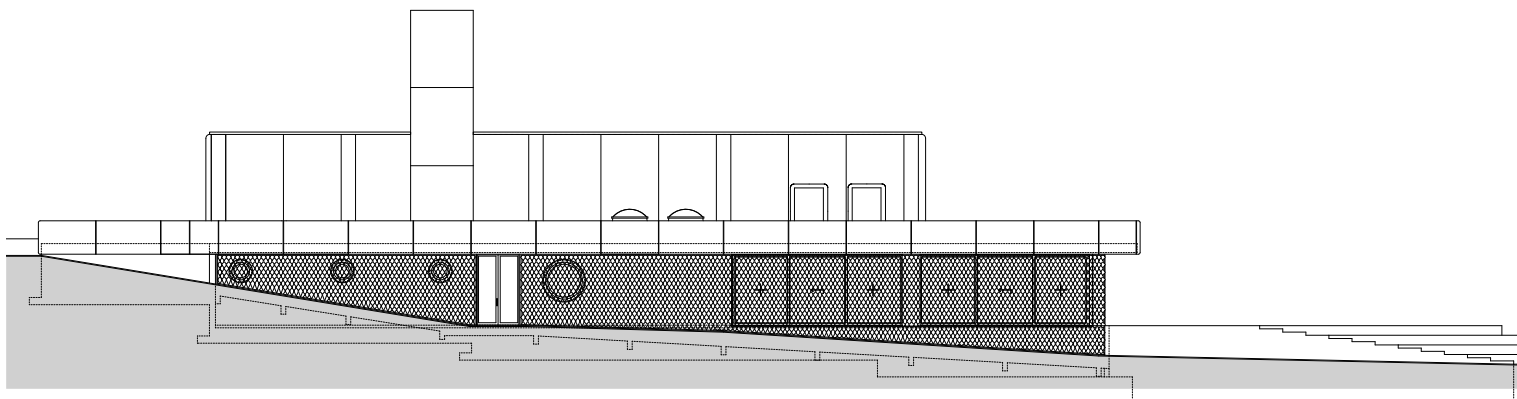


enogone – détail escalier

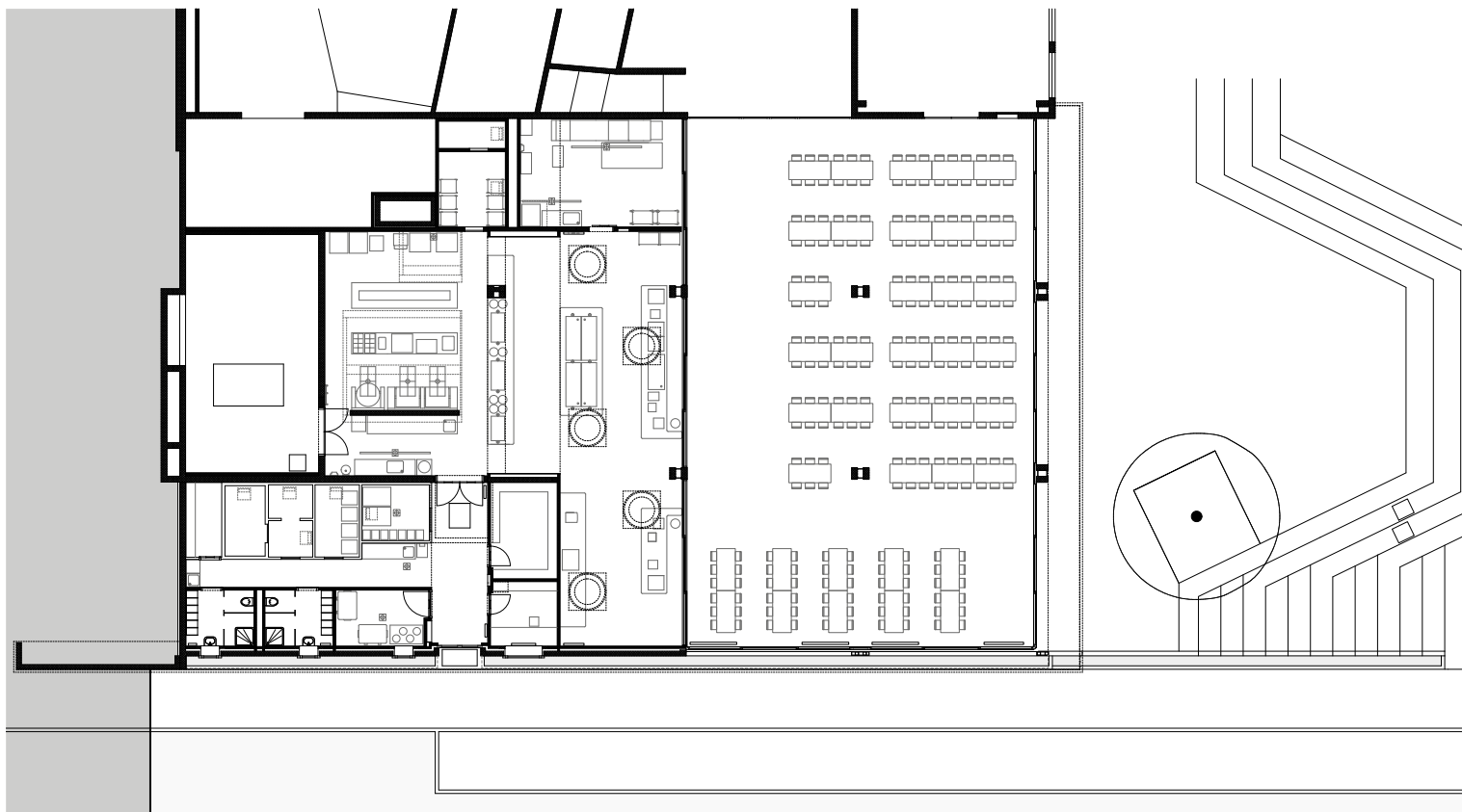




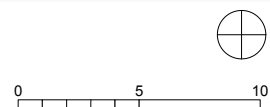
restaurant – coupe



restaurant – façade Sud



restaurant – plan Niveau ±0





COMMISSION DE CONSTRUCTION

FRANÇOIS CATTIN PRÉSIDENT 2003 – 2006

CHEF DE PROJET AU SIPAL

THÉODORE MÉTRAILLER PRÉSIDENT DÈS 2006

CHEF DE PROJET AU SIPAL

JEAN-FRANÇOIS CHARLES 2003 – 2004

DÉPARTEMENT FORMATION ET JEUNESSE

ERIC DE MURALT 2004 – 2007

RESPONSABLE PLANIFICATION À LA DGEF

CLIVE LOERTSCHER 2003 – 2004

DIRECTEUR DU GYMNASÉ DE BURIER

CHRISTINE SCHWAAB 2004 – 2010

DIRECTRICE DU GYMNASÉ DE BURIER

GILBERT MAILLARD

DOYEN AU GYMNASÉ DE BURIER

MANDATAIRES

ARCHITECTES

ATELIER NORD-SUD VEVEY (E+R)

DIRECTION DES TRAVAUX

QUARTAL, DIRECTION DES TRAVAUX VEVEY (E+R)

GÉOMÈTRE

CLAUDE THURLER LA TOUR-DE-PEILZ (E+R)

INGÉNIEUR CIVIL

ESM SARRASIN INGÉNIEURS SA ST-SULPICE (E)

DANIEL WILLI SA MONTREUX (R)

INGÉNIEUR CV

PIERRE CHUARD SA MONT/LAUSANNE (E+R)

INGÉNIEUR SANITAIRE

OLIVIER TINELLI LA TOUR-DE-PEILZ (E+R)

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

COTEC SA CHESEL (E+R)

INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

GARTENMANN ENGINEERING ST-LÉGIER (E+R)

INGÉNIEUR THERMIQUE

SORANE SA ECUBLENS (E+R)

CUISINISTE

JEAN-PIERRE TERCIER LAUSANNE (R)

PAYSAGISTE

IN SITU SA MONTREUX (E)

SIGNALÉTIQUE

LESS DESIGN VEVEY (E)

INTERVENTION ARTISTIQUE

ROBERT IRELAND LAUSANNE (E+R)

ENTREPRISES

MAÇONNERIE / BÉTON ARMÉ

ANDRÉ REPOUND SA CHARMEY (E)

ADV CONSTRUCTIONS SA LAUSANNE (R)

RIMELLA CONSOLE FRACHEBOUD SA VEVEY (R)

FENÊTRES EN MÉTAL

ACOMET COLLOMBEY (E)

EDOUARD BOVARD SA LA TOUR-DE-PEILZ (R)

FERBLANTERIE / ÉTANCHÉITÉ

G.DENTAN SA FENIL-SUR-CORSIER (E+R)

PARATONNERRE

HAEHNI SA RENENS (E+R)

ISOLATIONS SPÉCIALES

FIRE SYSTEME SA LAUSANNE (E+R)

STORES À LAMELLES

GRIESSER SA LAUSANNE (E)

ÉLECTRICITÉ

AMAUDRUZ SA LAUSANNE (E+R)

CHAUFFAGE / VENTILATION

AXIMA SA LAUSANNE (E)

MONNIER SA PULLY (R)

SANITAIRE

PASCHE SA VILLENEUVE (E)

LIAUDAT SA SAINT-LÉGIER (R)

INSTALLATION GAZ

NOVOGAZ VEVEY (R)

ASCENSEUR

AS ASCENSEURS SA LE MONT/LAUSANNE (E)

PLÂTRERIE

CLÉMENT SA FRIBOURG (E)

PEINTURE

BERNASCONI SA FRIBOURG (E)

M.CHEVALLEY MONTREUX (R)

SERRURERIE

METACONCEPT VEVEY (E+R)

FORGE ST. ROCH CHÂTEL-ST-DENIS (R)

FOURNIER STEINER SA LAUSANNE (R)

MENUISERIE

FRANCOIS GABRIEL SA VILLENEUVE (E)

PORTES INTÉRIEURES

DUCRET FRÈRES CORSIER (R)

MISE EN PASSE

ALPHA LÉMAN LA TOUR-DE-PEILZ (E+R)

CHAPES / TERRAZZO

BALZAN IMMER SA LAUSANNE (E+R)

RIDEAUX INTÉRIEURES

VIQUERAT DÉCORATION CLARENS (E)

CLOISONS INTÉRIEURES

BÜWA AG BICHWILL (E)

SOL SYNTHÉTIQUE

TAPIR SA MARIN (E)

CARRELAGE

KLOPFENSTEIN AIGLE (E+R)

NETTOYAGES

CAH ENTRETIEN MONTREUX (E+R)

MOBILIER CUISINE

GINOX CLARENS (R)

FRIGOTHERM MONT/LAUSANNE (R)

POLYRIGHT SION (R)

TRACÉS EXTÉRIEURES

GRISONI ZAUGG VEVEY (E+R)

JARDINS

DE BENOIT LA CROIX-SUR-LUTRY (E+R)

CASIERS

TUBAC YVERDON (E)

MOBILIER SCOLAIRE

HUNZIKER-KAL ECUBLENS (E)

E = ENOGONE / R = RESTAURANT

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME
hersperger.bolliger
VeveyIMPRESSION
PCL Presses Centrales SA
RenensPHOTOGRAPHIE
Loan Nguyen
atelier nord-sud

ENOGONE – COÛTS DE L'OPÉRATION

INDICE OFS OCTOBRE 2005
DÉCOMPTÉ PROVISOIRE AU 1.1.2011

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
0	Terrain	8'100	0.09
1	Travaux préparatoires	519'683	5.56
2	Bâtiment	7'220'730	77.20
4	Aménagement extérieurs	407'923	4.36
5	Frais secondaires	234'370	2.50
9	Ameublement	962'366	10.29
TOTAL DES TRAVAUX		9'353'172	100.00

ENOGONE – COÛTS / ÉLÉMENT	CHF	M ²	CHF/M ²
A Terrain	8'100	2'709	2.99
B Travaux préparatoires	519'683	2'709	191.83
E Gros œuvre	2'481'090	2'709	915.86
E5 Fenêtres	328'634	435	755.48
I Installation	1'207'260	2'709	445.64
M Aménagements int.	1'672'096	2'709	617.23
R Ameublement	962'366	2'709	355.24
T Aménagements ext.	311'492	2'709	114.98
V Frais secondaires	234'370	2'709	86.51
W Honoraires	1'628'081	2'709	600.98

TOTAL DES COÛTS 9'353'172

ENOGONE – RATIOS

BÂTIMENT			
SP	Surface de plancher	m ²	2'709
SUP	Surface utile principale	m ²	1'485
N	Nombre d'élève	15 classes x 26 élèves	390
Ratio SUP/SP			0.54
Ratio SP/élève		m ² /élève	6.94
Ratio SUP/élève		m ² /élève	3.80
Volume SIA 116		m ³	12'800
Coût par m ² (SP)		CFC 1-9 CHF/m ²	3'449.63
		CFC 2 CHF/m ²	2'701.05
Coût par m ³		CFC 1-9 CHF/m ³	730.08
		CFC 2 CHF/m ³	571.65
Coût par élève		CFC 1-9 CHF/él.	23'961.72
		CFC 2 CHF/él.	18'761.95
Coût par classe		CFC 1-9 CHF/cl.	623'004.80
		CFC 2 CHF/cl.	487'810.73

RESTAURANT – COÛTS / ÉLÉMENT	CHF	M ²	CHF/M ²
B Travaux préparatoires	374'544	740	506.14
E Gros œuvre (E+C+D)	1'075'255	740	1'453.05
I Installation	646'880	740	874.16
M Aménagements int.	548'940	740	741.81
Q Equipements d'exploit.	849'898	740	1'148.51
R Ameublement	65'815	740	88.94
T Aménagements ext.	111'272	740	150.36
V Frais secondaires	79'426	740	107.33
W Honoraires	903'174	740	1'220.50

TOTAL DES COÛTS 4'655'204

TYPE D'INTERVENTION

EXTENSION ET RESTRUCTURATIONS
INTÉRIEURES

ENOGONE – ÉTIQUETTE ÉNERGIE

CALCULÉE MESURÉE

A	[]	[]
B	[]	[X]
C	[]	[]
D	[]	[]
E	[]	[]
F	[]	[]
G	[]	[]

AULA – ÉTIQUETTE ÉNERGIE

CALCULÉE MESURÉE

A	[]	[]
B	[]	[]
C	[]	[]
D	[]	[X]
E	[]	[]
F	[]	[]
G	[]	[]